



Tournois des Spyroux

2018

Règlement U16

Le R.F.C. Spy est heureux de vous accueillir à son tournoi. Nous portons à votre connaissance le présent règlement.

- I. Les équipes doivent se présenter à l'accueil (entrée de la buvette) **au plus tard 45 minutes avant le début du premier match de leur groupe afin de procéder à l'enregistrement.**
- II. Le nombre maximum de joueurs sur la feuille est fixé à 16 par équipe. Ceux-ci sont affiliés à l'URBSFA et peuvent, à ce titre, prendre part aux matches. Le joueur doit se munir de sa carte d'identité qui peut être exigible à tout moment. Nous attirons l'attention **sur le respect des catégories.** Le comité organisateur désire une déclaration préalable en cas de non observation de celui-ci.
- III. Des vestiaires sont à la disposition des équipes pour se changer et/ou se doucher. **Il est strictement interdit d'y laisser ses affaires.** Un délégué de l'équipe veillera à la sécurisation des objets de valeur et du matériel. Il s'assurera aussi du bon comportement de ses joueurs durant le tournoi.
- IV. Les équipes viennent avec leurs ballons d'échauffement et **un second jeu de maillots.** La formation désignée comme recevant change de maillots en cas de confusion.
- V. L'organisateur est la seule autorité en matière d'arbitrages (pour les rencontres et réclamations).
- VI. Le chronométrage des rencontres est centralisé à l'accueil-tournoi. **Les référés en charge n'ont aucune latitude dans la gestion du temps additionnel.** L'horaire des matches est communiqué aux clubs une semaine avant le tournoi au plus tard. Il peut être modifié en cas de défection de dernières minutes. Nous demandons aux équipes ayant fini le match d'évacuer rapidement le terrain afin de permettre la mise en place du match suivant.
- VII. **Les lois du jeu de l'URBSFA s'appliquent à l'exception de :**
 - a. Le temps du match est fixé à 20 minutes sans mi-temps.
 - b. Une carte jaune exclue le joueur du match, celui-ci peut être remplacé.
 - c. Une carte rouge exclue le joueur du tournoi.
 - d. Le score de forfait est de 3-0 en défaveur de l'équipe sanctionnée.
 - e. La victoire rapporte 3 points, le match nul 1 point et la défaite 0.
 - f. En cas d'égalité en phase de groupe, il sera procédé à 3 tirs au but par équipe (penalty). S'il n'y a aucun vainqueur, l'épreuve de tirs aux buts sera poursuivie par les autres joueurs jusqu'à la première différence pour le même nombre de tirs. L'équipe ayant marqué le plus de tirs bénéficie de 1 point supplémentaire.
- VIII. Toute réclamation doit être introduite par le délégué auprès du comité organisateur dans les 5 minutes suivant la fin du match. Les réclamations concernant les décisions de l'arbitre ne seront pas acceptées.
- IX. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement.

Evrard Christian

Responsable Tournois et amicaux

E-mail : christianevrard48@hotmail.com

Tél : 0494.44.10.49

